MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

MARIAGES—Albert Pujol à Emily R. Friedmann, Arthur Pane Vivien à Stella Hingle, George K. Johnson à Johanna Harvey, Michael Weidner à Nellie Manning, Edouard Goff à Rachel Anderson, George Amrhein à Anna Maria Ruckens.

NAISSANCES—Mme E. Elliott, jumelles; P. Dupuy, une fille; W. J. Hottgreve, une fille; J. Bulling, une fille; J. S. Glerious, une fille; J. D. Kennedy, une fille; G. Romme, une fille; F. J. Nevel, une fille; P. McQuillan, une fille; H. J. Shannon, une fille; S. Frank, une fille; A. Dieudorf, un garçon; C. W. Hamilton, un garçon; G. Rizzo, un garçon; J. C. Lonsepe, A. Testa, un garçon.

DÉCÈS—W. E. L. Wossner, 3 mois, 421 Sixième; G. P. Thompson, 7 mois, 4416 Perrier; Emile P. Picou, 39 ans, 2721 Douane; Vve Barbara Heip, 64 ans, 1703 S. Rampart; J. Whitheron, 50 ans, Waggaman, Lac; J. T. Furlong, 58 ans, 506 St-James; Mme Eliza O'Neil, 67 ans, 1326 Bienville; Alfred E. Barnett, 45 ans, 616 Désiré; E. C. Dennis, 2 mois, 1817 N. Derbigny; Mme Kate Macpaley, 58 ans, 1306 Gravier; Mary Laura Elliott, 19 jours, 1616 Dublin; P. Whelan, 62 ans Cut Off, Lac; E. G. Raftery, — ans, Canton, Chine; Mary McGuire, 70 ans; Paroisse de Jefferson, Lac; Mme Nicholas Schmidt, 33 ans, 715 Quartier.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Succession ouverte:
Jules Soulié.

Dr O. F. Ernst vs C. M. Brand, saisie provisoire de $200.

Mme Rosa Catalamato vs The Thuringia Insurance Co., réclamation de $1,000 sur une police d'assurance.

The National Automatic Fire Alarm Co. vs J. G. Libaditate, action en recouvrement de $316 sur un compte courant.

Meute et Cie vs Winchid & W. F. Ogden, réclamation de $173.43 sur un compte courant.

Deuxième Cour Inférieure
Juge A. M. Aucoin.

Condamnations:

Wm Garrick, actes de violence, $100 d'amende ou 3 mois de prison; John Robinson, larcin, 30 jours, d'incarcération.

Envoyé devant la cour criminelle: Charles Smith, vol avec effraction.

FAITS DIVERS

En gagnette.

Des soldats appartenant à la milice ont été arrêtés par la police dans la nuit de mercredi à jeudi; ayant fêté Bacchus un peu plus qu'il ne faut, ils firent tardivement du tapage à l'heure où les gens raisonnables se reposent.

S'ils n'ont point, hier matin, comparu devant M. le juge Hugues, cela provient de ce que l'un d'eux, Emile Milegne, était absent. L'affaire a été continuée et remise à 24 heures plus tard.

Environ 50 hommes se promenaient dans la rue Church, menant un tapage intempestif à 1 heure 30 du matin. M. A. P. Swanson, agent de propriétés, téléphona au poste de police, et bientôt arrivèrent le sergent Conrad, le caporal Quinn et l'agent Coleman. En approchant des délinquants, deux coups de feu furent tirés, ce qui les dispersa tous; on en a pu arrêter sept toutefois.

Mal en a pris aux hommes du premier régiment de faire de la rue Girod leur quartier-général à cette heure indue.

Pénible accident.

Le screwman John Nonan demeure 1943 rue Saint-Thomas. Il se trouvait à la tête de la rue Seconde quand une balle de coton est tombée sur lui et lui a cassé la cheville droite.—L'ambulance l'a conduit à l'hôpital.

Convention des manufacturiers.

Grâce à l'activité de M. Rowley, du Michigan, la convention des manufacturiers paraît devoir être un grand succès comme nombre et comme importance.

M. G. C. Rowley est directeur et trésorier de la compagnie manufacturière de Jackson, Michigan. Il s'est prouvé le plus actif et le plus énergique soutien de l'Association des Manufacturiers, qui doit au zèle de ses membres de pouvoir, à l'heure qu'il est, compter 184 membres de plus depuis un mois.

M. Rowley s'est montré l'ami de la Nouvelle-Orléans et il le prouve par la manière dont il en parle et par la façon dont il l'apprécie.

Sa popularité est due en grande partie aux procédés pleins d'urbanité avec lesquelle on y accueilli les amis et les étrangers qui visitent la Ville du Croissant; on y vient avec plaisir, on la quitte à regret; les réunions commerciales aidant on y revient pour s'occuper de ses intérêts et on y prolonge son séjour pour jouir plus longtemps des avantages qu'elle offre et de la gracieuse hospitalité qu'on y reçoit.

Selon toutes les probabilités, la Convention des Manufacturiers se réunira ici en avril: ce sera très certainement le plus nombreux des meetings qu'on a vus choisir la Nouvelle-Orléans pour y causer affaires. Il est évident que le côté sérieux satisfait, le côté agréable de cette visite ne sera pas oublié; vu les souvenirs de ceux qui nous ont déjà rendu visite, et qui ont fait connaissance avec nos promenades et nos environs. Beaucoup aiment les distractions d'une ville polyglotte et polie, où toutes les nations se donnent rendez-vous.

Les consuls étrangers sont nombreux à la Nouvelle-Orléans, et leur présence est précieuse pour beaucoup; dans les transactions importantes on a besoin de renseignements sérieux.

On pense que l'Association des Manufacturiers comptera 2,000 membres avant qu'elle se réunisse ici. Disons, à l'honneur des comités des délégués qu'on choisit dans la ville du Croissant, qu'on s'y occupe intelligemment et rapidement du but que poursuivent les visiteurs, et qu'on peut avec raison s'y prévaloir de la courtoisie qui accueille toutes les demandes des étrangers.

Etoilé en route.

M. l'avocat John J. Reilly a enregistré une application hier matin; il réclame un writ d'habeas corpus à la cour criminelle au sujet de Ben Jacobs, arrêté ici comme fugitif réclamé par la justice de Little Rock, Ark.

Dans sa pétition M. Reilly allègue que le juge Gill n'a pas le droit de livrer son client, et que l'affidavit sur lequel est basé l'emprisonnement est défectueux.

Le constable Jones est arrivé ici, venant de Little Rock; il a eu un entretien avec le secrétaire d'Etat, M. Michel, hier matin, par le moyen du téléphone. Ce dernier lui a dit qu'il allait sous peu lui envoyer les papiers nécessaires pour transporter Ben Jacobs à Little Rock.

L'affaire de la Compagnie des Eaux.

On a plaidé l'affaire des waterworks pardevant le juge Don A. Pardee, à la cour de circuit des Etats-Unis.

M. John W. Castles a enregistré une plainte le 25 octobre 1902, au sujet de l'affaire de Robert W. Moore vs la compagnie des eaux de la Nouvelle-Orléans, et il a été nommé liquidateur par le gouverneur Heard.

Il a cherché à ce que son autorité fût supérieure à celle de M. Howard, qui avait été nommé receveur en 1901, quand la franchise des waterworks fut déclarée nulle et non avenue par la cour suprême de l'Etat. Plus tard, la cour suprême fédérale a refusé d'intervenir.

Récemment, le gouverneur Heard a nommé M. Castles liquidateur.

Ce dernier a déclaré qu'il y avait eu fraude et collusion, et aussi que la réclamation faite par M. Moore n'avait en d'autre objectif que celui de réclamer la juridiction des cours des Etats-Unis.

Buvez la "Sparkling Abita Water" $1.00 la douzaine de bouteille livrée, à domicile.

Une paire assortie.

John Nolan, alias Jack, et Curtis W. Dearing, alias Dog, ont été arrêtés l'avant-dernière nuit par les détectives Rainey et Kemicke. Ils ont été condamnés à 20 et 30 jours, plus 9 jours additionnels si l'amende n'est pas payée.

Dearing n'a point paru en cour et a été gardé au quartier général de la police pour y attendre M. Gardner, des Water Works. Ce dernier l'a reconnu comme l'homme qui lui a vendu le niveau qui a été volé il y a quelque temps, près de la gare du L. and N. C'est lui qui a coupé les fils de communications qui se trouvaient au haut des poteaux de la Western Union à Louisville.

On prétend, de plus, qu'il est le meurtrier réclamé à Lum Simmons, pour le meurtre du cafetier Clark Bryan, il y a quelques jours.

Les photographies de Nolan et de Dearing sont bien connues de tous, car elles figurent dans la galerie des coquins.

Dearing comparaîtra aujourd'hui devant le recorder Marmouget.

Tentation regrettable.

M. Henry Combel, jeune médecin, est entré dans la cour de M. I. L. Lyons, rue St Charles, près de la rue Troisième, et y a pris un camélia rare.

Ce larcin l'a fait traduire devant le juge Baker, en cour criminelle.

Il a été renvoyé des fins de la plainte, après avoir allégué qu'il était gris au moment où il a commis (supposément) l'acte qui l'a conduit en cour pour larcin.

Amateur de volailles.

Une femme de couleur du nom de Maggie Williams a été accusée de larcin hier matin à la première cour criminelle de cité. Elle est accusée de s'être introduite dans la résidence de Mme Abadie, 505 rue Tchoupitoulas, et d'y avoir volé 9 poulets et deux dindes.

Elle a vendu les poulets à une personne chez qui la police est allée les réclamer. Quant aux dindes on ne les a pas retrouvés.

Vente d'objets en réserve.

Un comité spécial du Bureau des commissaires de police comprenant MM. les commissaires Bishop et Leclerc, vont surveiller la vente des propriétés abandonnées, (d'après les provisions de la section 23 de l'Acte 96 de 1896,) au premier poste de police, dans la nouvelle maison de cour où se trouve la prison. Cette vente se fera ce matin à 10 heures. Elle a un but des plus louables, son produit devant être affecté à la caisse des pensions de la police, et à pourvoir aux besoins des veuves et des enfants des agents de police, tués en faisant leur devoir.

Elle comprend tous les objets volés pris sur les prisonniers et non réclamés, les pièces à conviction montrées comme évidence en cour, et les choses que le coroner a trouvées sur les individus dont on n'a pas réclamé les effets.

L'affaire Halliday.

Une plainte a été déposée hier matin pardevant le juge Chrétien, à la Cour criminelle de District. Il s'agissait d'un larcin. Le coupable est Lee Halliday, ancien gardien de la morgue, lequel a été accusé d'avoir volé un billet de "pool" valant $30, billet trouvé dans les vêtements de M. Herbert W. Barton, qui mourut subitement dans l'office du Dr Pratt.

C'est l'affaire connue sous le titre: "Scandale de la morgue". On a retrouvé tous les autres objets qu'il avait sur lui.

Le grand jury a fait une enquête mais n'a point donné de verdict.

Des informations ont aussi été enregistrées contre les délinquants dont les noms suivent: Ralph Durant, un garçonnet, vol d'un cheval; Edgar Smith, coups de revolver tirés avec intention homicide contre Jos. Trigano; Jos. Jordan, introduction illicite dans la maison de M. Jos. Henchon; Albert Brown, enlèvement; Clem Croff, outrage; W. T. Selbrouck, détournement de $20 au détriment de Jas. Tracy.

Les cas suivants ont été nolle pressed:

Johnson Bassolou, attaque et rixe; E. Anderson et Jos. Watson, blessures infligées.

Jacob Goldman a été mis à l'amende pour ne pas avoir répondu à une notice envoyée par le jury.

A la cour suprême.

La cour suprême de l'Etat a donné hier après-midi les décisions suivantes:

M. le juge de district T. D. Foster est relevé de ses fonctions à la cour d'appel, dans et pour les paroisses de Calcasieu et Cameron, et sera dorénavant attaché à la cour d'appel des paroisses de Lafayette et d'Acadie.

M. le juge de district M. J. Gordy est relevé de ses fonctions dans et pour les paroisses de Lafayette et d'Acadie, et sera désormais attaché comme juge de la cour d'appel dans et pour les paroisses de Calcasieu et de Cameron.

Ces décisions prendront effet le 1er janvier 1903.

Les courses.

Résultats:

Première course, chevaux de deux ans, 5 1/2 furlongs—Shee Fly (Gannon), 8/5, 1er; Pure Dale (Hoar), 12/1, 2me; War-Cry (Otis), 9/1, 3me.

Deuxième course, 7 furlongs—Brandy Smash (Landry), 9/1, 1er; Samar (Fuller), 2/1, 2me; Scotch Plaid (Buchanan), 13/5, 3me.

Troisième course, 3/4 mille—Optional (Fuller) 6/1, 1er; Marom (Robbins) 5/1, 2me; Ransolton (Prince) 15/1, 3me.

Quatrième course, handicap, 6 1/2 furlongs—The Lady (Buchanan), 13/5, Jack Dearing (Hoar), 6/5, 2me; Travers (Marck), 5/1, 3me.

Cinquième course, chevaux de deux ans, 6 furlongs—Mathilda (W. Hicks) 3/1, 1er; Agnes Mack (Fuller) 6/5, 2me; Sir Vitor (Scully) 25/1, 3me.

Sixième course, 1 mille et 70 yardes—Prince Blizes (Buchanan), 1/3, 1er; Flaneur (D. Gilmore), 12/1, 2me; Flop, Hulgerson, 7/1, 3me.

CHEVAUX ENGAGÉS DANS LES COURSES D'AUJOURD'HUI.

Première course, 1 mille:

	Poids
Lady Midas	103
Miss Blarney	107
Judge Magee	110
Maid of Enid	110
Potheen	111
Mary Moore	114
Omelia	115
Swordsman	118
Irving Mayor	119
Beome	122
Deuxième course, 6 furlongs:	
Pageant	95
Showman	95
Piquancy	95
Suburban Queen	100
Grouse	103
Lemoyne	107
Ace of Spades	107
Bedlam	107
Rayonen	107
Troisième course, 6 furlongs:	
Doe Skin	95
Moderator	95
Nannie J.	97
Moabina	100
Light Hunt	102
Travers	102
If You Dare	105
John Peters	107
Gautama	108
Quatrième course, handicap, 1 mille:	
Jessie Jarboe	104
Rolling Boer	106
Kilogram	108
Jack De Mand	109
Cinquième course, 1 1/16 mille:	
Athsola	89
Hattie Davis	94
Prince Blazes	96
Pat Garrett	96
Georgia Gardner	96
Campass	96
Pierce J.	101
Vesuvia	103
Sixième course, 7 furlongs.	
Flora Levy	83
Aurie B.	87
Cologne II	95
Graden	103
Stratton II	105
Ordnung	105
Nobleman	112

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Joshua R. S. Telleck à Edgar J. Andry, un terrain borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Tulane, $1200.

Joseph Schwartz à la Orleans Undertaking Co., un terrain borné par les rues Camp, Magasins, Erato et Gaienaie, $2925.

G. Chas. Kuebel Sr à Vve Chas Auncheau, un terrain borné par les rues Ursulines, Orchid, Dupré, St Philippe et Gayoso, $750.

Succession de Florent Blumerat à Pierre Berger, un terrain borné par les rues Espagne, Villeré, Robertson et Mandeville, $910.

Eugene L. Chappuis à Geo. A. Camors, un terrain borné par les rues Prytanée, Léontine, Valmont et Pitt, $4,400.

Bernard M. Eisenlieh à Alexandre Drain, trois terrains bornés par les rues Roman, Prieur, Julie et Cypress, 2,175.

Christian W. Gogreve à Victor Longo, deux terrains bornés par les Washington, Laurel, Sixième et Constance, 2,200.

INCENDIES.

Hier matin, un peu après trois heures, un feu a éclaté dans un cottage de la rue S. Liberté, 6122, appartenant à Mme E. Hunt et occupé par James Feeley.

La bâtisse, évaluée à $1,500, a été détruite. Les meubles ont subi des dommages d'environ $500.

La maison voisine, occupée par Fred. Busch, a été légèrement endommagée.

—Une alarme a été donnée à la boîte No 216, pour un feu de cheminée découvert dans la demeure de M. Stotts, à l'angle des rues Prieur et Bienville. Les dommages sont insignifiants.

Blessures.

Frank Perry, un ouvrier demeurant rue Saratoga 2005, est tombé d'un camion à l'angle des rues Magazine et Commune hier matin, se blessant au visage et au corps. Il a été porté à l'hôpital.

Commencement d'incendie.

Hier soir vers onze heures un feu dont on ignore l'origine a été découvert dans le magasin de John Grivard, à l'angle des rues Bourbon et Orléans. Les flammes qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts ont été éteintes par le département d'incendie.

Jambes fracturées.

Ben Mitchell, de couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier soir pour se faire soigner à l'hôpital. Il travaillait dans une sucrerie de la paroisse Terrebonne où il a eu les deux jambes fracturées par une machine.

Buvez la "Sparkling Abita Water" $1.00 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

DÉCÈS.

GENOIS—Décédée avant-hier, mercredi, à 11:45 heures p. m., âgée de 75 ans, MLLE CELESTINE GENOIS, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 5 décembre 1902, à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1509 avenue de l'Esplanade.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

Emest Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048.

Téléphone No 406.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous fabrique de l'ameublement des agences.
Embaumeurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés étrangères.

TELEPHONE 2028.
JOSEPH RAY,
Successeur de LEBAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No: 1200 Avenue Nord Remparts.
Pris Raisonnable.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Rapidement faite à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à toutes heures du jour et de la nuit.
1er nov 1901—1an

BANQUE DU PEUPLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nouvelle-Orléans, le 5 décembre 1902—Une élection des directeurs pour servir pendant l'année suivante, aura lieu à la maison de banque, lundi, le 12 courant, de 11 heures a. m. à 2 heures p. m.

J. A. DEBLANC, Caissier.

5 déc—11f

PROCLAMATION.

État de la Louisiane,
Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville, le 24 novembre 1902.

Conformément aux exigences de la loi et à la charte de la ville de la Nouvelle-Orléans, une élection d'un membre du Conseil pour le troisième ward, afin de remplir la vacance causée par la mort de l'Hon. J. E. Stanley, est par le présente ordonnée pour Mardi, le 23 décembre 1902, de 6 heures a. m. à 7 heures p. m., dans les divers ponts et aux divers endroits de vote devant être plus tard désignés.

PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

28 nov—4 déc—7en

Téléphones—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités résultats.
Bureau: 633 Place Commerciale
Rez-de-chaussée

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.
Des renseignements sont demandés aux personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
Liste de publication.
POUR DECEMBRE 1902.

Acer, Victor Emile	Jamry, Victor Amédée
Baisix, Emile	le Jordan, Claude
Boqué, Bernard	Ladurgue, Jean Marie
Balmelle, Pierre Jean	Lagrogue, Alexis Victor
Berthelot, Charles	Lartigue, Augustin
Bringard, Jules Victor	le Gardeur de Tilly, Mme
Colinet Mad. J. M.	Labat, Jean Marie
Chapelain, Mad. Veuve Louis Pierre	Mesler, M.
De Buisc, Alfred et Gilby (famille)	Mercadal, Jean
Delac, Bernard Barthélemy	Pénet, Fernand Jules
Dentice, Raoul René	Valentin
Dieudonné, Nicolas Joseph	Pappalardo, Jean Marie
Ballotte, Jean	Tessman, Veuve
Gaudet, Prince Edouard	Tessman, François
Garnaud, Rob. Victor	Tessman, Claude Augustin H.
Grand, Vve	

LETTRES.
de Meyer, Joseph
Lemaire, Emile.

Signé: le Consul
F. AMBROGI.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transporté ses bureaux d'avocat au
No 140 rue Carondelet.
30 nov—10f

LE CRESCENT.
TURF EXCHANGE.
Coin Bienville et Royale.
Accès pour toutes les courses étrangères
Stock—6f

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS
Matinée, 7 p. m. Rideau, 8 p. m.
SAMEDI, 6 DÉCEMBRE,
CARMEN
Opéra en 4 actes. Musique de Bizet.
Avec MM. PAZ et ENTY, Mlles Pa RAMELY et GOURGEMAY.
Aux Bals et Amusements—GRAND BALLET.
Bureau de location ouvert de 10 a. m. à 5 p. m. chez Grunewald, Magasin de Musique, Rue du Canal.

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant avec la Matinée de dimanche.
Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi et Samedi
MELBOURNE MacDOWELL & FLORENCE STOCK,
Supportés par le Grand Opera House Stock Co
Présentant une production théâtrale de la pièce de Sardou.
GISMONDA
Magnifiques effets spéciaux et accessoires.
Prix des Matinées—10—20—30.
Prix du Soir—10—20—30—50.
Matinée de dimanche, 7 décembre—"MADORA."
Sièges—5f

TULANE
Matinée Mercredi et Samedi à 1.
MM. Hixon & Zimmerman Présentent la
Marguerite Sylva Comic Opera Company,
Dans le Succès Musical de Georges W. Lederer,
THE STROLLERS,
Par Reginald De Koven.
24 PERSONNES.
Le meilleur Orchestre—F. X. GRAEF, Chef d'Orchestre.
Sièges—5f

CRESCENT
Matinée Mardi, Jeudi, Samedi à 1.
Le Jeune Acteur Mélodramatique
S. MILLER KENT,
Présentant le Grand Succès de MAT. C. GOODWIN,
THE COWBOY and THE LADY
PAR GLADE VITOM.
Avec la Production Originale Complète du Crescent Theatre.
La comédienne phénomène—ROSE MacVICKER comme SIR RAPKINS.
Sièges—5f

AUDUBON.
C. FROHF 2288-11.
Matinées Dimanche, Mardi, Vendredi, Samedi à 2 p. m.
Matinée aujourd'hui, 2 p. m.
Baldwin-Melville Stock Co.
Dans le grand succès de Willis Cutler,
THE MAN FROM MEXICO.
Les deux spectacles du jour.
Matinées—10, 20, 30c.
Soirées—10, 20, 30, 50c.
Semaine du 7 décembre—FAUST.
30 nov—6f

ST. CHARLES
Orpheum
Ce Soir! Ce Soir!
Matinée tous les jours comme le Mardi.
Vaudeville Moderne.
Wilfred Clarke & Co., Pilar de Lido, Kelly & Kent, Bryan & Broderick, Stuart Barnes, Mitchell & Love, Aumont, Rathbun & Aubrey.
Une comédie de plus, Rob Wagner's Jockey Club.
PRIX 5 ITEMS.....50 35 et 25c
MATINÉES.....25 et 50c.
Sièges—6f

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB,
Commençant le 27 Novembre.
6 COURSES PAR JOUR.
Admission au Grand Stand.... $1.00
Dames..... 50c
22 nov—4m

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Grippe, Asthme et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu par tous les pharmaciens.
7 nov 1902—1 an

JULES ANDRIEU,
Successeur de
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES
813 rue Bourbon

---

douce....si triste, et qu'elle aimait déjà d'un amour plein de respect.

Madame d'Esclabert, touchée par cette émotion, poursuivait:

— Voyons.... acceptez vous?

—Oh! madame, si j'accepte! Jamais je n'aurais osé espérer une solution si conforme à mes vœux.

—Alors, c'est entendu: vous remplirez auprès de moi les fonctions de lectrice, de dame de compagnie.

Geneviève voulut balbutier des paroles de remerciement, mais elles refusèrent de sortir de sa gorge.

Ses yeux se mouillèrent.

Poussée par une mystérieuse sympathie, la comtesse Irène lui prit la main:

—Voyons, mon enfant, remettez vous.

Elle ajouta:

—Je ne vous connais que depuis quelques minutes, et déjà je vous porte un réel intérêt. Dites-moi: vous avez beaucoup souffert, n'est-ce pas?

Les larmes que roulaient les yeux de Geneviève glissèrent lentement le long de ses joues.

—Oui, madame beaucoup.

—Pardonnez-moi de réveiller en vous des souvenirs pénibles. Il y a longtemps que vous avez perdu votre mari?

La comtesse regardait Geneviève. Elle fut frappée de l'altération profonde de ses traits, de l'angoisse....de l'indicible angoisse qu'exprimèrent soudain ses yeux.

La malheureuse ne répondit pas tout de suite à la question de la châtelaine.

Il était visible qu'une lutte se livrait dans son cœur.

A deux ou trois reprises, elle ouvrit la bouche pour parler.

Enfin elle balbutia:

—Madame, il faut que je vous fasse un aveu....Il faut que je vous dise la vérité, toute la vérité.

"Je n'ai pas été habituée au mensonge; je ne puis pas mentir.

"Cela est au dessus de mes forces.

"Peut être, lorsque vous saurez, me repousserez vous.

"Mais au moins ma conscience sera en paix.

Et comme la comtesse la fixait avec des yeux agrandis par la stupeur:

—Sans doute vous a-t-on dit que j'étais veuve, madame. C'est faux.....Jamais je n'ai été mariée.

—Ah....malheureuse.

Madame d'Esclabert n'eut pas plutôt prononcé ce mot qu'elle le regretta.

Car Geneviève était devenue livide.

Elle balbutia:

—Oui, je suis une malheureuse....C'est le mot qu'on emploie pour désigner les créatures de ma sorte.....pour les pauvres filles qui ont laissé parler leur cœur.

"Pour elles le monde n'a que du mépris....de la pitié.

"Oui la honte m'a assaillie, terrassée....Depuis longtemps je serais morte si mon devoir n'avait pas été de vivre pour mon enfant.

Elle s'était caché le front dans les mains.

Des sanglots crevaient dans sa gorge.

Après quelques secondes elle poursuivit:

—Et maintenant que je me suis confessée à vous, madame, vous allez me juger indigne de compassion.....vous allez me repousser comme on repousse une infâme et une criminelle.

"S'il en était ainsi, je me retirerai, emportant de vous cependant un souvenir très doux qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Elle se levait.

Madame d'Esclabert qui, un instant avait abandonné la main de la fille du commandant, la reprit.

Et gravement elle prononça:

—Restez, mon enfant.

Puis quand Geneviève se fut assise de nouveau:

—Non, je ne vous repousserai pas. La franchise dont vous venez de faire preuve en me révélant ce que vous auriez si bien pu me cacher me touche beaucoup. Je vous en sais gré. Certes, je n'excuse pas la faute que vous avez commise. Mais je songe à ce que vous avez dû souffrir, et la souffrance, voyez vous, lorsqu'elle est une expiation, rachète bien des faiblesses.

"Tout à l'heure, mon enfant, je vous ai proposé de vous garder auprès de moi.

"Cette proposition, je vous la renouvelle.

—"Vous resterez ici. Je suis seule, très souvent, mon mari s'absentant, appelé à Paris par ses affaires.

Elle eut un triste sourire, ajouta:

—La vie près de moi ne sera pas bien gaie. Malade, languissante, je ne suis pas de celles répandent autour d'elles la joie et la gaîté.

Puis, après un soupir:

—Vous entrerez en fonctions dès que vous le voudrez.

"Seulement il est préférable que vous ne divulguiez pas la vérité sur votre situation.... Il est inutile de donner prise à la méchanceté et à la calomnie. Vous me comprenez, n'est ce pas? Pour chacun ici vous serez veuve réellement.

Geneviève s'était dressée, profondément émue devant tant de bonté.

—Comment vous dire ma gratitude, madame? Comment vous la prouver jamais?

La comtesse Irène ne répondit pas directement aux paroles de son interlocutrice.

Elle reprit d'une voix qu'elle eût voulu rendre ferme, mais qui tremblait légèrement:

—Je vous le répète, je vis un peu isolée, un peu abandonnée dans ce château où les médecins me condamnent à demeurer.

...J'ai besoin d'affection, de sympathies sûres.... dévouées.

...Cette affection..... cette sympathie.... j'espère la rencontrer en vous.

A son tour, Geneviève regardait la comtesse, examinait ce noble et beau visage où le temps, la douleur surtout avait marqué son empreinte.

Et elle eut alors l'intuition d'un mystère dans la vie de cette femme qui eût dû être une heureuse de ce monde.... de cette femme qui avait pour elle le nom, la naissance, la fortune et qui cependant paraissait souffrir d'un mal secret.

—A propos, dit tout à coup madame d'Esclabert, nous n'avons pas parlé de vos gages.

—Oh! madame, cela importe peu.

—Si.... cela importe beaucoup au contraire.... Si vous vous plaisez, c'est à cause de votre enfant, c'est pour qu'il ne manque de rien. Vous voyez donc bien que la question vaut qu'on s'y arrête. Je donne cent cinquante francs par mois à la dame de compagnie qui va me quitter. Je vous offre les mêmes conditions..... Vous agréent-elles?

—Oh! madame.

Certes, jamais elle n'eût osé espérer tant.

...Et cela à quelques kilomètres seulement de la maison de tante Nesmie.

La vieille demoiselle amènerait de temps à autre le petit Fernand et, de temps à autre aussi — car madame d'Esclabert lui en donnerait sûrement l'autorisation, — elle, Geneviève, se rendrait aux Aulnelles.

La comtesse s'était mise debout également.

—A bientôt donc, dit elle, en tendant la main à la jeune femme. Miss Mary, ma compagne actuelle quitte le château dans huit jours. Serez-vous libre à cette date?

—Oui, madame.

La comtesse accompagna Geneviève jusqu'au seuil du couloir.

La jeune fille était si troublée, qu'en franchissant le pont-levis, un instant plus tard, elle n'aperçut pas le comte dressé non loin de là et qui la saluait d'un respectueux coup de chapeau.

A part lui, en même temps, il murmurait:

—Ne brusquons rien.... Qui veut mettre trop tôt la main sur l'oiseau risque de le faire envoler.

Puis en ajustant son monocle et en la regardant disparaître:

—Vraiment, sous ses vêtements de deuil, elle est plus jolie que bien des duchesses.

De la Roche et les autres invités étaient repartis le matin même pour Paris.

En d'autres circonstances peut-être, le comte eût-il avec eux regagné la capitale.

Mais ce qui le retenait au château, c'était le secret espoir d'y voir installée la belle étrangère pour laquelle son sang bouillonnait, la jolie Geneviève qui bientôt n'aurait rien à lui refuser.

Oh! il ne se leurrait pas quant à la durée de sa passion.

...C'était un caprice, violent et tyrannique soit, mais rien qu'un caprice.

...Une fois satisfait, il faudrait place à un autre, sans doute.

...N'importe!

Pour l'instant, Roger d'Esclabert avait jeté son dévolu sur cette étrangère rencontrée au cours d'une chasse.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN BAS AGE. IL CALME L'ENFANT. AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR; GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et ne n'en prenez pas d'autre sorte. Vingt-cinq cents la Bouteille.